

Dimanche 15 novembre 2020

Conseil Municipal du 12 novembre : face à la crise, Rouen à l'offensive !

Lors du Conseil Municipal de jeudi 12 novembre dernier, le Conseil municipal de Rouen a débattu et adopté de nombreuses délibérations importantes dont le renforcement des dispositifs de soutien à l'activité économique locale et au secteur associatif face à la crise de la Covid-19. Le débat sur le rapport d'orientations budgétaires a mis en évidence une collectivité à l'offensive sur le terrain de l'investissement, avec un budget de 35 millions d'euros envisagé en 2021 (+60%/2020).

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie : « *La crise de la Covid-19 qui frappe notre pays et le monde est inédite. Face au choc produit et à ses conséquences graves, en dépit des innombrables incertitudes, nous devons agir avec force à tous les niveaux. C'est ce que nous faisons à la Métropole avec le PLUS (Plan Local d'Urgence Sanitaire) d'un montant de 6M d'euros, mais aussi à l'échelle de la Ville en poursuivant les dégrèvements de redevances, en exonérant les loyers des associations ou encore en favorisant l'entraide et les solidarités. Notre investissement massif en faveur des grands projets qui feront la ville de demain montre que nous ne perdons en rien notre ambition pour les rouennaises et les rouennais : que ce soit avec le projet de renaturation, la réhabilitation de notre patrimoine ou encore l'impératif légitime de sécurité. Ensemble soyons offensifs, soyons solidaires, soyons fiers de Rouen !* »

Face à la Covid, la municipalité pleinement mobilisée

Renforcement des dispositifs de soutien à l'activité économique et au secteur associatif dans la continuité des premières mesures votées en juillet :

- Exonération des redevances d'occupation du domaine public par les commerces pour 4 mois supplémentaires soit une durée de 10 mois pour l'année 2020.
- Prolongement jusqu'au 31 décembre 2020 de l'extension dérogatoire et gratuite de terrasses consenties aux commerçants.
- Exonération des loyers des associations logées dans des bâtiments municipaux.

Orientations budgétaires 2021 : Rouen au rendez-vous de la relance !

- La Ville possède aujourd'hui une dette saine grâce à un désendettement massif ces dernières années. Le ratio de désendettement est passé de près de 14 ans en 2014 à un peu moins de 6 ans en 2019.
- Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL « *La gestion saine des finances de la Ville depuis 2008 nous permet aujourd'hui de répondre aux urgences sanitaires, économiques, écologiques et sociales. Merci à Valérie Fourneyron et Yvon Robert d'avoir redressé la barre et de nous permettre aujourd'hui de disposer d'une capacité forte d'investissement !* »

- Dans le contexte de crise, le cap est fixé :
 - Investir fortement pour mener à bien les projets phares de la mandature et préparer la relance.
 - Conserver des marges de manœuvre en maintenant une situation financière saine.

L'investissement de la Ville est porté **à 35 millions d'euros pour 2021**. Un niveau historiquement haut, supérieur de plus de 50% à la moyenne des années précédentes (22M€/an)

Les priorités du mandat municipal se déclineront concrètement, dès 2021 :

- Priorité à la transition sociale-écologique avec :
 - Un plan sans précédent de renaturation de la ville : lutte contre les ilots de chaleur, végétalisation de l'espace public, végétalisation des cours d'écoles...
 - L'accentuation des actions en faveur de la propreté de l'espace public en consolidant la brigade environnement propreté
 - Un programme d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments
 - Un programme de rénovation et de végétalisation des cours d'école
- Renforcer l'attractivité et améliorer le cadre de vie :
 - La culture partout et pour tous : soutien aux artistes et créateurs en développant les résidences d'artistes, programme de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine rouennais (Abbatiale Saint-Ouen...), poursuite des travaux de rénovation du cinéma l'Omnia, préparation de la candidature de Rouen comme Capitale européenne de la culture. 2021 marquera le bicentenaire de la naissance de Gustave Flaubert. Rouen, sa ville natale, organisera une exposition « Gustave Flaubert : la fabrique de l'œuvre »
 - Rouen aux côtés de ses commerçants : poursuite du soutien dans le contexte sanitaire, programme renforcé d'animations commerciales, recrutement d'un manager du commerce
 - Rouen rayonnante, avec le renforcement des actions évènementielles (Rouen sur mer, Rouen givrée) et la préparation d'une fête du fleuve dès 2021
 - La sécurité du quotidien : moyens d'équipement renforcé pour la Police municipale
- Rouen humaine et solidaire :
 - La Ville s'engagera avec la Métropole Rouen Normandie dans l'expérimentation du dispositif Territoire Zéro chômeur de Longue durée
 - Amplification de la portée du Plan d'alerte solidarités seniors (PASS) pour protéger et venir en aide aux personnes les plus fragiles,
 - Mise en place, dès 2021, d'un permis de louer pour lutter contre le mal-logement
 - Développement de nos outils pour renforcer encore davantage la transparence et la démocratie permanente (création d'une Assemblée Citoyenne, une plateforme numérique répondant aux enjeux de transparence de la vie publique).

La culture pour toutes et tous

Classement de l'église Saint-Nicaise au titre des monuments historiques.

- Depuis novembre 2019, un jury a désigné la société RAGNAR lauréate pour son projet d'église-brasserie. Un projet de réhabilitation respectueux du patrimoine et source de dynamisme pour le quartier.
- La DRAC a, par la suite, été saisie d'une demande de classement au titre des monuments historiques. Une demande bénéfique pour le site, sans porter atteinte au projet de réhabilitation prévu.

Rouen Ville en mouvement

Cession par la Ville de l'ancien siège régional de France 3 à Saint-Sever.

- Suite au transfert du siège de France 3 sur les quais rive droite, une réflexion a été engagée par la Ville de Rouen et France Télévision sur le devenir du site laissé vacant.
- Suite à un appel à projets qui s'est déroulé au second semestre 2019, une offre a été déposée par la société Groupe Kapital. Le groupe se porte acquéreur et futur gestionnaire de l'équipement pour un montant de 420 000 €. Le projet prévoit la réalisation d'un complexe de loisirs pour les familles et viendra donner un signal fort au cœur de la rive gauche de Rouen

Rouen Ville Solidaire

Convention entre l'association « les papillons » pour déposer des boîtes aux lettres dans les équipements sportifs municipaux pour y signaler des maltraitances d'enfants.

- « Les papillons » est une association nationale œuvrant en faveur de la libération de la parole des enfants maltraités.
- L'objectif est de construire un partenariat entre « Les papillons », les clubs sportifs, la Ville de Rouen en déployant des boîtes aux lettres à disposition des enfants qui pourraient y déposer des courriers d'alerte face à des maltraitances. Un outil qui aidera les enfants à vaincre leurs peurs et leurs hontes.
- Il permettra également une réaction rapide face à ces situations. L'association saisira ainsi les CRIP (Cellules de Recueil des Informations Préoccupantes) du Département.